



Promouvoir la mobilité durable: La Commission propose de faire de 2021 l'Année européenne du rail

Bruxelles, le 4 mars 2020

La Commission a proposé aujourd'hui de faire de 2021 l'Année européenne du rail afin de soutenir la réalisation des objectifs de son pacte vert pour l'Europe en matière de transports. En 2021, plusieurs événements, campagnes et initiatives viseront à promouvoir le rail comme mode de transport durable, innovant et sûr. Ces manifestations mettront en avant les avantages de ce mode pour les citoyens, l'économie et le climat et se concentreront sur les défis qui restent à relever pour véritablement créer un espace ferroviaire européen unique sans frontières.

La commissaire chargée des transports, Adina **Vălean**, a déclaré lors de l'annonce de cette proposition: *«Les transports ferroviaires sont sans nul doute synonymes de nombreux bénéfices dans la plupart des domaines: la durabilité, la sécurité et même la rapidité, dès lors qu'ils sont organisés et conçus en tenant compte des principes du 21e siècle. Cependant, ils ont aussi un rôle plus fondamental à jouer: ils relient les États membres de l'UE entre eux, et pas seulement en termes physiques. La mise en place d'un réseau homogène et opérationnel dans toute l'Europe est un travail de cohésion politique. L'Année européenne du rail n'est pas un événement fortuit. Elle tombe à point nommé, au moment où l'UE a besoin de ce type de projet collectif.»*

Durable et sûr

Le train, qui est l'un de nos moyens de transport les plus durables et les plus sûrs, jouera un rôle majeur dans le futur système de mobilité européen. Il est non seulement respectueux de l'environnement et économe en énergie, mais c'est aussi le seul moyen de transport dont les émissions de CO2 baissent de manière presque continue depuis 1990 alors que, dans le même temps, les volumes de transport ont augmenté.

Le train relie les personnes, les régions et les entreprises de toute l'UE. En outre, il témoigne du savoir-faire européen en matière d'ingénierie et fait partie de notre patrimoine et de notre culture.

Pourquoi 2021?

L'Année européenne du rail en 2021 contribuera à accélérer la modernisation du secteur ferroviaire, qui est indispensable pour que le train devienne une alternative plus populaire aux moyens de transport moins durables.

2021 sera la première année complète de mise en œuvre dans toute l'UE des règles adoptées dans le cadre du quatrième paquet ferroviaire. Cette année marquera également plusieurs anniversaires importants pour le rail: le 20e anniversaire du premier paquet ferroviaire, le 175e anniversaire de la toute première liaison ferroviaire reliant deux capitales de l'UE (Paris-Bruxelles), les 40 ans du TGV et les 30 ans de l'ICE.

Le festival d'arts international EUROPALIA, qui a déjà choisi de consacrer son édition 2021 aux chemins de fer, contribuera activement au large éventail d'activités qui se dérouleront tout au long de l'Année européenne du rail.

Contexte

Dans sa communication du 11 décembre 2019, la Commission européenne a défini un pacte vert pour l'Europe et ses citoyens dans l'objectif de parvenir à la neutralité climatique d'ici 2050. Comme les transports représentent un quart des émissions de gaz à effet de serre de l'UE, le secteur jouera un rôle crucial pour atteindre ce but et devra réduire ses émissions de 90 % d'ici 2050.

Dans le cadre du pacte vert pour l'Europe, la Commission élabore actuellement une stratégie pour une mobilité durable et intelligente qui portera sur la réduction des émissions de tous les moyens de transport. Il convient en priorité de déplacer vers le rail et les voies navigables intérieures une part substantielle des 75 % du fret terrestre qui est actuellement transporté par la route.

La proposition de la Commission visant à faire de 2021 l'Année européenne du rail doit maintenant être adoptée par le Parlement européen et le Conseil.

Pour en savoir plus:

[Proposition de décision du Parlement européen et du Conseil relative à une Année européenne du rail \(2021\)](#)

[Fiche d'information: 2021 - Année européenne du rail](#)

[Un pacte vert pour l'Europe](#)

[Années européennes](#)

IP/20/364

Personnes de contact pour la presse:

[Stefan DE KEERSMAECKER](#) (+32 2 298 46 80)

[Stephan MEDER](#) (+32 2 291 39 17)

[Sara SOUMILLION](#) (+32 2 296 70 94)

Renseignements au public: [Europe Direct](#) par téléphone au [00 800 67 89 10 11](#) ou par [courriel](#)